© Drogues Info Service - 6 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Cannabis

Par Profil supprimé Postée le 12/06/2013 08:32

> Bonjour, le 16 mai j'ai essayé de fumer un joint. Je n'ai pris qu'une ou deux bouffée. Hier on m'a fait des prises de sang. Reste t-il encore des traces de cannabis?
> Merci

Mise en ligne le 12/06/2013

Bonjour,

Lors d’une prise sang, le dépistage du THC (le principe actif du cannabis) n’est pas obligatoire, il doit être précisé sur l’ordonnance ou demandé par un agent de police lors d’un contrôle.

De plus, au bout d’un mois, il n’y a plus de trace dans le sang.

Vous trouverez ci-joint la fiche descriptive du cannabis, expliquant notamment ses effets et risques.

Cordialement.

En savoir plus :

- Fiche sur le cannabis